

AVIS DE PUBLICITE AUX ASSOCIATIONS APPEL A CANDIDATURE

INSTALLATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RODEZ AGGLOMERATION (CIAS)

RENOUVELLEMENT DES MEMBRES NOMMES PAR LE PRESIDENT DE RODEZ AGGLOMERATION

Conformément aux articles L123-6 et R123-11 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF), le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Rodez Agglomération doit être renouvelé à la suite du renouvellement du Conseil communautaire.

Il sera procédé, par le Président de Rodez Agglomération, à la nomination :

- D'un représentant des associations de retraités ou de personnes âgées du département,
- D'un représentant des associations de personnes porteuses de handicap du département,
- D'un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions du département.

Lesdites associations peuvent proposer des personnes susceptibles de les représenter en lui adressant une liste comportant au moins trois personnes, sauf impossibilité dûment justifiée. Les associations ayant le même objet peuvent proposer une liste commune.

Pour être recevables, les candidatures doivent concerner des personnes :

- Menant des actions de prévention, d'animation ou de développement social sur le territoire de Rodez Agglomération,
- Habilitées à représenter l'association qui doit avoir son siège dans le département,
- Qui ne sont pas fournisseurs de biens ou de services au CIAS,
- Qui ne sont pas membres du Conseil communautaire de Rodez agglomération.

Les associations intéressées doivent adresser au Président de Rodez Agglomération :

- Un courrier de candidature précisant la catégorie représentée ;
- Une copie des statuts de l'association ;
- Le ou les noms et coordonnées, du ou des représentant(s) proposé(s) ;
- Un extrait du procès-verbal de l'organe décisionnel désignant ce(s) représentant(s).

Date limite de dépôt des candidatures : **11 mai 2026**

- Proposition à adresser par courrier ou à déposer à l'accueil de Rodez Agglomération :
Monsieur le Président de Rodez Agglomération
17 rue Aristide Briand
CS 53531
12035 RODEZ Cedex 9
- Ou par mail : contact.cias@rodezagglo.fr

Tout complément d'information peut être apporté par Mme Catherine NAVARRO – CIAS de Rodez Agglomération - 05 65 77 88 93 – contact.cias@rodezagglo.fr

Fait à Rodez, le 23 avril 2026